



**P.A.S.S.**

**Permanence d'Accès aux Soins de Santé.**



**Un accès aux soins pour tous**

**Comment  
en bénéficier ?**

**Le service social est à votre  
disposition :**

- ◆ **Hôpital de Château-Gontier** 02 43 09 33 33  
Du lundi au vendredi à de 9h à 12h et 14h à 17h
- ◆ **Hôpital de Segré** 02 41 94 50 00  
Le lundi après-midi de 14h à 17h et le jeudi matin de 9h à 12h



## Un accès aux soins pour tous

- ◆ Parce que même dans les moments difficiles, il est important de se soigner...
  - ◆ Parce que le manque de moyens ou l'absence de couverture sociale ne doit pas être un obstacle aux soins...
- ◆ La PASS pour vous accompagner et faciliter l'accès aux soins dont vous avez besoin.

## Des soins : Médicaux, Dentaires et Pharmacie

- ◆ Vous pouvez rencontrer un médecin pour une consultation médicale approfondie sans avancer d'argent.
- ◆ Des soins dentaires pourront être réalisés si besoin.
- ◆ Dans certains cas, pour le début du traitement, les médicaments pourront être délivrés par l'hôpital.

## Comment en bénéficier ?

- ◆ Parlez-en, à l'équipe soignante des Urgences ou du service dans lequel vous êtes hospitalisé, ils contacteront l'assistante sociale de l'hôpital.

## L'assistante sociale

- ◆ Vous accompagne dans l'accès direct aux soins.
- ◆ Vous aide à assurer l'ouverture de vos droits sociaux (couverture sociale, Couverture Maladie Universelle (CMU), Aide Médicale d'État (AME)...
- ◆ Vous conseille et vous oriente vers les structures ou associations nécessaires